

Sujet : [INTERNET] ref landes des verrines st sornin leulac chateauponsac

De : jean pierre gainche <gainchejpc@gmail.com>

Date : 28/11/2020 12:06

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Copie à : jean pierre gainche <gainchejpc@gmail.com>

Bonjour , je soutient que les nuisances ne sont pas suffisamment évoquées .

Outre les déclinaisons : bruits ,visuel ,troubles du voisinage etc .. on évoque pratiquement pas le cout démantèlement environ 450000 euros par engin il est immanquable que dans les 20 ou 25 ans elles devront l'être , l'exploitant ayant plus que probablement disparu ce cout sera à la charge de qui ? aujourd'hui vous ne trouverez personne garant .

Habiter à proximité d'un parc éolien interdit pratiquement aux habitants de cette proximité tout espoir de vie ailleurs , oublier le déménagement pour suivre une promotion , de même en cas d'événement familiaux , décès ,divorce ou simplement pour aller travailler dans une autre région plutôt que de subir le chômage. Votre maison est invendable ou tellement dépréciée que vous vous retrouvez cloué dans ce lieu .

Autre nuisance la photo jointe est parlante , le vortex du souffle éolien :

Assèchement du sol sous le souffle des éoliennes : modification de la biodiversité , augmentation du risque incendie .

Cultiver bio sous le souffle des éoliennes , souhaitons que le voisin ne traite pas avec des poisons

Salutations , JP Gainche

—vortex eoliennes.png



— Pièces jointes : _____

vortex eoliennes.png

271 Ko